

## Communiqué de presse

---

### La Région Rhône-Alpes alloue 1,6M€ par an et pour 5 ans à la filière-bois

Eliane GIRAUD, Conseillère régionale déléguée à l'agriculture, au développement rural et aux parcs naturels régionaux, et Bernard BENOIT, Président de la Fédération Forêt Bois Rhône-Alpes (FIBRA), ont signé aujourd'hui une convention de partenariat et d'objectifs sur la période 2009 - 2013. Ce partenariat, qui prévoit un engagement financier de la Région s'élevant à 1,6 M€ chaque année, constitue une preuve concrète de l'engagement du Conseil régional pour ce secteur d'activités important de Rhône-Alpes.

Avec 1,3 million d'hectares de forêts, Rhône-Alpes est la deuxième région forestière de France. La grande variété des conditions de sol, de climat, de pente et d'altitude est à l'origine de la grande diversité des peuplements forestiers rhônalpins.

Le bois représente un secteur économique incontournable, avec plus de 2,4 millions de m<sup>3</sup> exploités chaque année et un grand nombre d'entreprises qui oeuvrent dans ce domaine.

La Région soutient la filière forêt-bois à travers un ensemble de dispositifs, destinés à accompagner les entreprises privées, les socioprofessionnels et les élus dans leurs projets de territoire. Plus de 3,5 M€ sont ainsi investis chaque année par la Région afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Ø Utiliser le bois dans la lutte contre l'effet de serre : pour faire de Rhône-Alpes un modèle d'excellence ; permettre une meilleure utilisation des bois régionaux en organisant la filière biomasse forestière ; notamment en renforçant le secteur du bois-énergie et en développant l'utilisation du bois local d'oeuvre dans la construction et dans des projets innovants.
- Ø Accroître la valorisation de la forêt : assurer la pérennité et le renouvellement de la ressource à long terme, en particulier en montagne, en augmentant la récolte.
- Ø Promouvoir les différents usages des espaces forestiers : définir un projet économique local pour la forêt en y impliquant, dans leur diversité, les acteurs locaux.
- Ø Rapprocher les acteurs de la filière : pour améliorer l'articulation amont / aval, afin de favoriser l'emploi.

Face aux enjeux du Grenelle de l'Environnement, la filière forêt-bois a un rôle majeur à jouer, aussi bien dans le développement de la construction bois, que dans l'augmentation de la part du bois énergie, tout en intégrant les principes du développement durable et en préservant le rôle écologique des forêts, en particulier pour le maintien de la biodiversité.

**Service presse**  
**04 72 59 40 15**  
**04 72 59 43 52**

Isabelle SALOMON - 06 07 09 34 18  
Angélique DEFRANCE - 06 70 03 43 00  
Violaine de BEAUSSE - 06 79 47 04 15  
Magalie FARGEIX - 06 32 88 47 59  
Marlène GIROUDON - 06 32 24 69 48  
Anne-Lise POITOUX - 06 79 51 01 59